

LE CHEVAL, LIEU DE PLAISIR

Le cheval nous offre une proximité affective, émotionnelle et corporelle. Il est le centre et l'incarnation de tout un ensemble de signifiants : au niveau du réel, du symbolique et du fantasmatique.

Le cheval nous sert de support, de médiateur pour amener la personne handicapée ou fragilisée à retrouver un lieu de plaisir et d'expression sur le mode corporel : pour lui offrir la possibilité de revivre des situations opérantes en touchant, en palpant, en comparant, en bougeant...

Le cheval met en jeu la fonction tonique du corps qui est aussi la fonction primitive, essentielle, de communication et d'échange... Tout petit, l'enfant ne sait pas exprimer les choses à travers ses gestes, ses mouvements, il *est* son corps.

Notre approche de la personne est résolument psycho-corporelle. Le corps n'est pas seulement un auxiliaire du verbe, sorte de métaphore suivant la parole. Il est un lieu original de significations spécifiques et, parce qu'il est part entière de notre univers de symboles, il est produit de notre histoire et générateur tout à la fois de signes. Nous considérons la personne, handicapée ou non, comme étant source de langage et de désirs, ayant une attitude porteuse de sens.

Grâce au plaisir du mouvement, des sensations, des sentiments vécus et partagés avec le cheval et le thérapeute, la personne aura l'occasion de communiquer. Ce sont cette recherche de communication, la disponibilité du cheval, sa capacité de relation qui lui donnent son rôle d'intermédiaire thérapeutique.

Car il s'agit en hippothérapie de l'établissement d'un dialogue corporel, s'exprimant à travers le corps à corps avec le cheval. Ce dialogue corporel se charge rapidement de contenus affectifs et émotionnels. C'est dans la relation à l'autre (le cheval et le thérapeute) que se situera le champ de travail thérapeutique : travail de recherche de communication corporelle de type affectif et tonico-émotionnel, recherche d'accord tonique.



A travers l'observation et le décodage du langage corporel, celui-ci permettra de mettre en évidence les stratégies habituellement mises en œuvre par le sujet dans toute sa vie relationnelle. Le thérapeute se posera en témoin de ces stratégies et pourra accompagner la personne dans une démarche de prise de conscience ou de re-création.

Le travail corporel favorise également la réassurance de la personne sur le plan affectif, sur le plan moteur: plans qui sont inscrits de façon archaïque dans la mémoire corporelle. Ainsi l'ouverture au monde se fera dans une dialectique de sécurité-insécurité, comme cela se passe dans la genèse du développement de l'enfant. Le travail au niveau corporel permet à la personne de retrouver dans son corps une source de plaisir et d'expression, et de restituer son corps comme pivot central de ses rapports aux autres en réhabilitant sa gestualité comme moyen d'expression. Et d'assumer ses attitudes, ses postures sous le regard de l'autre.

Le thérapeute est directement impliqué dans son corps dans ce type de travail.

Etre hippothérapeute, c'est être en quelque sorte analyste corporel. Et l'analyste corporel n'est pas neutre, dans le sens où il s'engage avec le patient dans un dialogue non-verbal où il joue le rôle d'un partenaire symbolique, essayant par ses interventions de provoquer des réponses significatives. Il risque fort de projeter inconsciemment ses propres désirs et ses propres fantasmes. Il est donc primordial qu'il s'engage dans un travail personnel afin de bien se connaître.

Le cheval répond à la fois au désir de fusion et au désir d'indépendance. Il représente sécurité et autonomie. Il permet un abord corporel actif et passif. Il provoque le geste et le mouvement. Il a des vertus dynamisantes et sédatives. Il offre un contact intime dans son corps qui a des mouvements propres, qui réagit aux actes du sujet.

